

## Résumés

**Leacock and the Ladies**

Margaret Gillet

121

*Pour mieux situer certains écrits satiriques de l'humoriste Stephen Leacock, l'auteur rappelle brièvement, à partir de la dernière moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'état du rôle de la femme tel que perçu dans le monde de l'enseignement supérieur en Angleterre, aux États-Unis, au Canada et particulièrement à McGill. C'est en 1884 que des femmes furent admises pour la première fois au programme de baccalauréat en arts de cette université. Les succès qu'elles y remportèrent eurent raison de certaines réserves ressenties à leur endroit. En 1899 fut créé le Collège Royal Victoria pour jeunes filles. Cette institution devait offrir enseignement et résidence, et faire partie de McGill tout en en étant séparée. Reflétant dans sa raison d'être la mentalité qui prévalait alors concernant l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, cet établissement fut souvent la cible des commentaires sarcastiques et humoristiques de la part de Stephen Leacock, écrivain célèbre qui eut une retentissante carrière au Département des Sciences économiques et politiques de l'Université McGill de 1903 à 1936. L'auteur de cet article nous fait connaître, par des citations et des commentaires personnels, l'attitude de Leacock envers les femmes instruites.*

**L'avenir, au féminin pluriel**

Hyat Mirza

131

*Est-ce que la condition féminine s'est modifiée au Québec en relation avec la post-industrialisation? Pas suffisamment, répond l'auteur. Aussi, la prochaine décennie verra-t-elle éclore un nouveau type de femmes, plus conscientes d'elles-mêmes (en tant que sujet personnel) et plus engagées socio-politiquement (en tant que sujet social). L'éducation des années '80 devra y pourvoir de manière à assurer leur autonomie personnelle.*

**L'école ou la démocratie entravée**

Louise Marcil-Lacoste

141

*L'auteur étudie sous l'angle de la démocratie les rapports de l'éducation avec la politique. Elle tente de démontrer que dans le domaine scolaire l'état de la démocratie est moins évolué que dans le domaine politique. Pour opérer son diagnostic, elle se réfère à deux règles fondamentales de la démocratie de type libéral. Son analyse l'amène à considérer que l'école repose sur un modèle unique dominé par une uniformité normative qu'elle compare au lit de Procuste. Elle y perçoit une influence totalitariste englobante qui entrave la démocratie et qui engendre des problèmes de marginalisation. Elle en déduit que l'école ne répond pas tout à fait à la première règle de la démocratie politique, celle de la majorité assurée par la coexistence de partis concurrents. Elle passe ensuite en revue les attitudes manifestées envers les écoles expérimentales, le sort qui est fait à l'innovation et les implications des programmes spéciaux ou parallèles qualifiés d'"Alternatives" aux Etats-Unis. Ce tour d'horizon l'amène à constater qu'une certaine diversité réussit à percer dans le domaine scolaire. Cependant dans l'optique de la seconde règle de la démocratie politique portant sur le respect des minorités dans les questions fondamentales, c'est le droit à l'existence qu'il faudrait reconnaître à la pluralité et à la diversité. Elle conclut en préconisant la participation pour libéraliser la démocratie scolaire.*

**La réforme scolaire au Québec:  
Quelques éléments d'un bilan**Lessard, Cormier,  
Valois et Toupin

149

*Le bilan de la réforme scolaire des années soixante ne pouvait se faire sans tenir compte du plus grand nombre de points de vue possible. Dans cette perspective, Claude Lessard et son équipe ont mené une enquête pour connaître les perceptions des enseignants concernant les aspects caractéristiques de cette réforme. Le présent article fait état des résultats de leur recherche.*

*Les répondants comprenaient des enseignants des écoles primaires et secondaires des secteurs public et privé, francophone et anglophone. L'analyse des données de l'enquête indique que le personnel enseignant se divise en deux groupes presque égaux dans son évaluation de la réforme en fonction de l'idéal de démocratisation et de polyvalence. Cependant, des analyses par sous-groupes permettent aux auteurs d'identifier entre autres des différences d'opinion plus ou moins sensibles entre les enseignants anglophones et francophones, sur le plan des modalités du régime pédagogique de l'école secondaire. Pour ce qui est de la taille idéale de l'école secondaire, les deux tiers des enseignants de ce niveau optent pour une école de 450 à 1000 élèves. Finalement le fait que du point de vue de la qualité de l'éducation, seulement 45% des enseignants attribuent des effets bénéfiques à la réforme amène les auteurs à rappeler le besoin de réflexion avant d'élaborer de nouvelles politiques.*

**Étude de curriculum**

Marcel Lavallée

165

*L'intérêt pour les études curriculaires semble relativement récent et restreint par rapport à celui que suscitent la philosophie de l'éducation et l'organisation scolaire. Pionnier au Québec de l'étude et de la pratique de l'élaboration et de l'évaluation des programmes, l'auteur passe d'abord en revue les facteurs qui brident l'évolution de ce champ de recherche. Pour faire comprendre la dynamique du fonctionnement des programmes d'études il propose un modèle qu'il place dans un cadre universel. Il en décrit les éléments fondamentaux et les interactions fonctionnelles; il met aussi en relief les contraintes que peut imposer la macrostructure politique et sociale sur le choix et l'implantation des programmes scolaires. Il espère que l'étude du curriculum permettra aux enseignants de participer activement à l'élaboration et à l'évaluation des programmes qu'ils sont appelés à appliquer.*

**Commissions scolaires et ministères de l'éducation**

André Girard

181

*L'auteur a démontré qu'en éducation, au Québec, une théorie de l'Etat s'est implantée. Des données historiques, sociologiques et administratives remontant au 18<sup>e</sup> siècle, dégagent cette théorie, qui s'inspire des traditions américaine et française. Dans la mesure où cette théorie est effectivement vérifiée dans les faits, toute action ne peut éviter d'en tenir compte.*

**L'école de la suprême esquivé?**

Richard Joly

189

*Alors qu'il était doyen d'une faculté d'éducation, l'A. se vit forcé de signer le diplôme d'un étudiant qui avait réussi tous ses examens, mais qui était indigne d'occuper un poste d'enseignement. Les diplômes universitaires sont des évaluations qui expriment les standards de qualité de l'université: est-ce tromper la société que de lui laisser comprendre qu'on lui remet des éduqués, alors que l'instruction est le seul objectif sérieusement visé? Plusieurs solutions pourraient corriger ce malentendu, dont celle de dire clairement que l'université s'occupe seulement des têtes, non des personnes. Cette position aurait de nombreuses conséquences regrettables, dont celle de laisser sous-employées des richesses humaines du corps professoral réduit à une fonction d'instructeurs.*

**Questioning Bureaucracy:  
An Educational Administration Exercise**

Douglas J. Thom

199

*Même si dans les faits, la bureaucratie existe depuis longtemps comme en témoignent, entre autres, les dynasties chinoises et l'Eglise catholique romaine, l'étude conceptuelle de ce phénomène est récente, remontant à peine à un demi-siècle, avec les écrits de Max Weber qui fut l'un des premiers spécialistes à s'exprimer sur ce sujet. C'est là un phénomène qui suscite beaucoup d'interrogations et de controverses, particulièrement en éducation où, comme dans toute*

*organisation sociale et politique, les structures bureaucratiques sont perçues comme étant menaçantes pour l'individu.*

*Les questions posées par des étudiants inscrits dans un programme d'administration scolaire amènent l'auteur à faire une revue substantielle de la littérature et à clarifier sa propre perception de la bureaucratie. Pour se maintenir, toute société humaine a besoin de structures organisationnelles; comme toute autre forme de gouvernement la démocratie dépend, pour fonctionner efficacement, de mécanismes bureaucratiques. La bureaucratie assure l'ordre et un certain degré d'efficacité. Elle est presque indispensable pour les individus qui ont besoin de directives. Néanmoins, elle donne lieu à de sérieux problèmes. Elle ne respecte pas toujours la psychologie des relations humaines, elle tend à brimer la créativité et à résister à l'innovation.*

*Certains futuristes entrevoient qu'à la suite de changements dans les relations de travail et dans la propriété de l'entreprise, la bureaucratie actuelle cédera la place à des structures "organiques adaptives". Toffler parle des "Ad-hocraties" de demain. L'auteur considère ces analyses peu ancrées dans la pratique et il persiste à croire que les structures bureaucratiques de l'avenir ne seront guère différentes de celles qui dominent présentement.*

*L'université n'échappe pas aux menaces de la bureaucratie surtout quand les valeurs monétaires ont tendance à primer les valeurs intellectuelles et scientifiques.*

*Malgré de nombreuses difficultés il est possible d'améliorer le fonctionnement de bureaucratie par la mise à contribution de nouvelles théories scientifiques, par le retour à plus d'humanisme dans les relations personnelles, par le choix judicieux d'excellents administrateurs et surtout par la remise en question continue des pratiques bureaucratiques.*